AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1596
FR0010309096-FS0663

4 novembre 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CEGEREAL

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 4 novembre 2015, la société Moneta Asset Management (36 rue Marbeuf, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 30 octobre 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CEGEREAL et détenir, pour le compte desdits fonds, 671 985 actions CEGEREAL représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CEGEREAL sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 13 372 500 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.